

Réf: Dossier N° 036244

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CARLIRANE »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 227, Ilot 31

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/09/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 06/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CARLIRANE »

Objet : BTP ENERGIE HYDRAULIQUE IMPORT -EXPORT TELECOMMUNICATIONS Et pour la réalisation de l'objet social :

-L acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

-L emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

-la prise de participation dans toute société existence ou devant être créée

-Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à L'objet social ou pouvant en faciliter l extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 227, Ilot 31

Dirigeant(s) : M KOUADIO KOUAME MARC ARNAUD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05185 du 13/09/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°25461/GTCA/RC/2021 du 13/09/2021

